

**Monsieur Denis PLENET**  
**Maire**  
**Mairie**  
**257, rue du Centre**  
**07430 VERNOSC-LES-ANNONAY**

REÇU le :

04 OCT. 2011

Valence, le 3 octobre 2011

**Objet : Etat d'avancement de la mise en œuvre du NRA-ZO sur votre commune**

Réf. SV/HR/11188

Monsieur le Maire,

Comme vous le savez, le Syndicat Mixte ADN mène actuellement un plan complémentaire de couverture des zones blanches par une solution haut débit filaire (NRA-ZO), qui doit permettre d'apporter l'ADSL à 4 700 foyers supplémentaires de l'Ardèche et de la Drôme. Ce plan fait l'objet d'un financement de 3 millions d'euros, réparti à part égale entre le Conseil Général de l'Ardèche, le Conseil Général de la Drôme et l'Union Européenne (FEADER).

Nous vous informons du **démarrage des travaux sur votre commune dans le courant des mois d'octobre et novembre**, ce qui occasionnera un léger décalage par rapport au calendrier prévisionnel qui vous avait été indiqué en fin d'année 2010.

Voici en synthèse comment va s'opérer le déroulement des travaux :

- 1- chantier de génie civil
- 2- installation des équipements NRA-ZO
- 3- dérivation de la boucle locale (par France Télécom)
- 4- installation des équipements actifs des opérateurs
- 5- ouverture des services

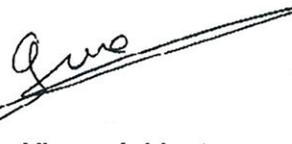
Nous attirons votre attention sur le fait qu'un **décalage réglementaire de dix semaines** devra être respecté entre la date de réception de l'ouvrage et sa date de mise en service, afin notamment de permettre aux opérateurs qui apporteront leurs services d'y installer leurs équipements actifs.

Ainsi, vos administrés pourront bénéficier des nouvelles offres ADSL permises par le NRA-ZO au **premier trimestre 2012**.

Nous ne manquerons pas de vous adresser prochainement un nouveau courrier, dans lequel nous vous informerons de la date précise d'ouverture des services et nous vous proposerons un kit de communication afin d'en informer vos administrés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

**Maurice QUINKAL**



**Vice-président  
du Syndicat ADN**

**Hervé RASCLARD**



**Président  
du Syndicat ADN**

**Hervé SAULIGNAC**



**Vice-président  
du Syndicat ADN**

Syndicat Mixte  
Ardèche Drôme Numérique

1 avenue de la gare  
Rovallain TGV – BP 15137 Alixan  
26958 VALENCE Cedex 9  
Tél 04 75 82 23 21  
Fax 04 75 82 84 36  
[www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr)  
Courriel : [contact@sm-adn.fr](mailto:contact@sm-adn.fr)

ADN a pour membres les  
Départements de l'Ardèche et  
de la Drôme, la Région Rhône-  
Alpes et bénéficie du soutien  
de l'Union européenne